

Des infirmières en Pratique Avancée (IPA) au GHRMSA

Publié le 13 décembre 2022

Au GHRMSA, 7 Infirmières en Pratique Avancée diplômées d'Etat, les « IPA », ont pris leurs fonctions récemment, après deux ans de spécialisation en faculté de médecine. Elles assurent le suivi de patients dans les domaines de la néphrologie-dialyse-transplantation, l'oncologie-hématologie ou de la psychiatrie-santé mentale.



Ces infirmières d'un genre nouveau se voient attribuer des compétences élargies leur permettant d'effectuer des actes médicaux sur la base d'un protocole d'organisation élaboré avec les médecins de la spécialité concernée. Leur rôle s'inscrit dans la prise en charge partagée d'un patient atteint d'une maladie chronique stabilisée avec le médecin spécialiste. Elles établissent des ordonnances non soumises à prescription médicale obligatoire. Elles peuvent renouveler ou modifier certains traitements des patients en fonction de leur spécialité. Elles peuvent aussi prescrire des examens complémentaires. Elles assurent, par ailleurs, un rôle de coordination entre la ville et l'hôpital.

Pour devenir IPA, il faut avoir 3 ans d'expérience professionnelle et suivre une formation de deux ans en faculté de médecine. La formation comprend une 1ère année de tronc commun permettant de poser les bases de l'exercice d'IPA et une seconde année consacrée au parcours de spécialisation. Les IPA sont formées à une démarche d'analyse clinique, à l'évaluation d'une situation et à la prise de décisions complexe selon leur décret relatif à l'exercice d'IPA. La formation débouche sur un diplôme d'Etat reconnu au grade master.



[RETOUR À LA LISTE](#)



GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS